

# Chemin de l'école et transports scolaires

Séminaire des Services de la mobilité (SMo)  
et des ponts et chaussées (SPC)  
du 12 octobre 2023



Karen Schmid

# Sommaire

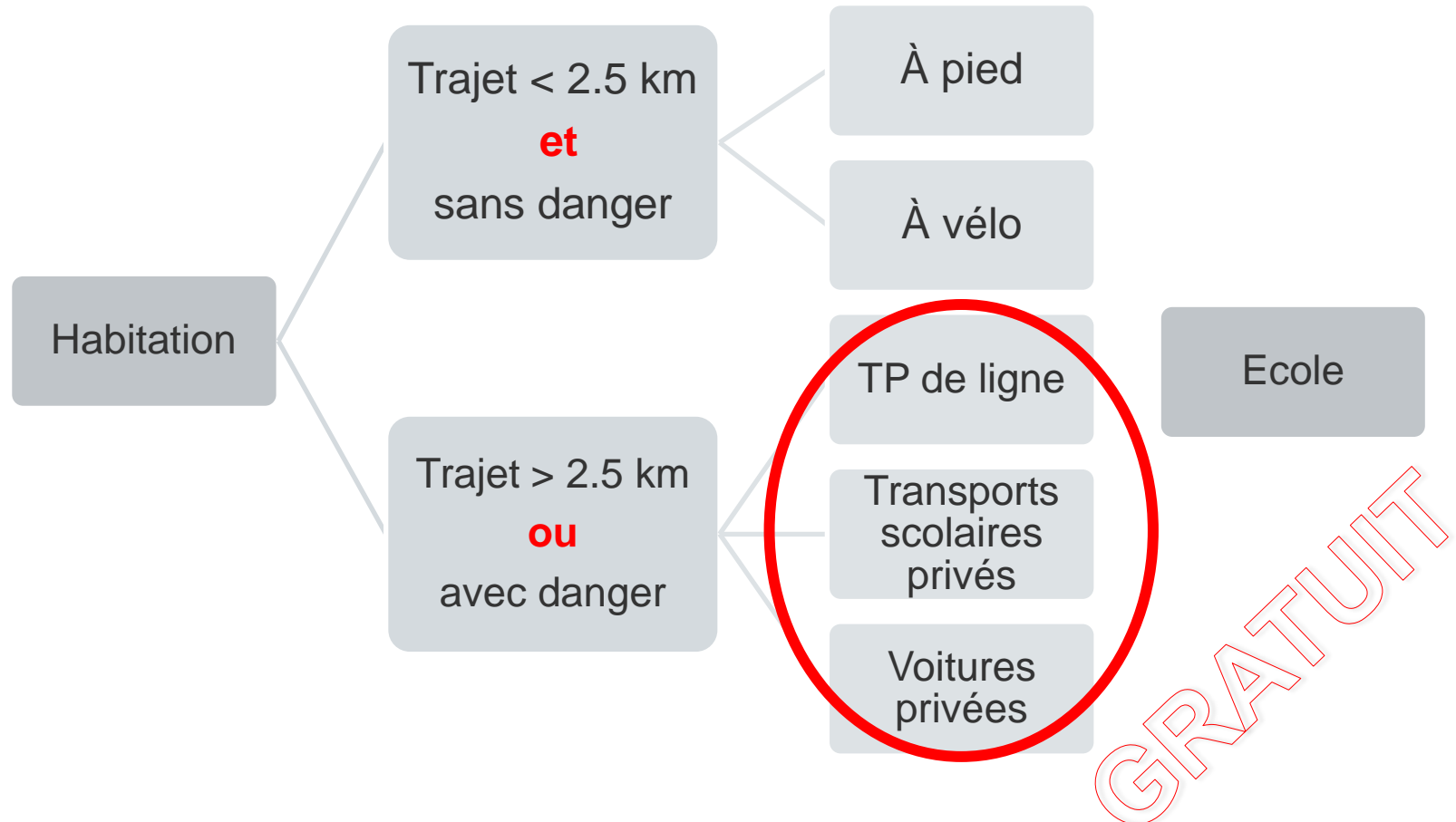
---

1. Bases légales -  
**MODIFICATIONS**
2. Trajets scolaires en transports publics ou privés
3. Mémoire des déplacements d'élèves



# Bases légales

## Les différentes possibilités pour se rendre à l'école



# Bases légales

## Loi scolaire (LS), art. 17 Transports scolaires

### Article 17 : transports scolaires

*2<sup>a</sup> Les communes tiennent compte de la capacité des infrastructures existantes et à aménager dans l'organisation des transports scolaires. Elles veillent à la sécurité des écoliers lors du transport scolaire.*



La commune veille à la sécurité des élèves à leur prise en charge (arrêt, zone d'attente), dans le bus ainsi qu'à la dépose sur la place de l'école.



# Bases légales

## Loi scolaire (LS), art. 17a Chemin de l'école

### Article 17a : Chemin de l'école

*<sup>1</sup>Les communes veillent à ce que les itinéraires utilisés par les élèves pour se rendre à l'école ne soient pas **particulièrement** dangereux pour la circulation piétonnière.*

*<sup>2</sup>Au besoin, elles prennent des mesures constructives et organisationnelles pour renforcer la sécurité et la praticabilité de ces itinéraires*



Si, sur le chemin de l'école, un danger particulier est constaté, il est recommandé d'y remédier.

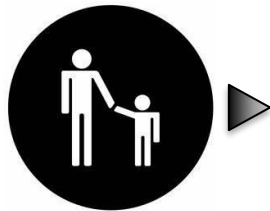


# Bases légales

---

## Règlement de la loi scolaire (RLS), art. 16 al.1 Modalités de la gratuité

*<sup>1</sup>Lorsqu'un transport scolaire est reconnu, l'élève a droit au remboursement du titre du transport public. **En outre, les communes assurent un accompagnant adéquat dans le bus pour les élèves de moins de 7 ans.***



# Trajets scolaires en transports motorisés

Si un transport scolaire est reconnu... 3 possibilités:

- > Transports publics
  - > Contact avec le transporteur et les parents
  - > Surveillance de l'arrivée et du départ des bus
  - > Accompagnant adéquat
- > Transports scolaires
  - > Choix du transporteur
  - > Détermination des horaires, arrêts et du parcours
  - > Surveillance de l'arrivée et départ des bus

**Octroi de l'autorisation par le SMO**

- > Transport privé



# Mémorandum des déplacements d'élèves

## Documentations utiles

- > Mémorandum des déplacements d'élèves:  
[Transports scolaires | État de Fribourg](#)
- > Education routière:  
[www.fr.ch/police-et-securite/criminalite-ordre-public-et-circulation/education-routiere](http://www.fr.ch/police-et-securite/criminalite-ordre-public-et-circulation/education-routiere)
- > Trajets scolaires à pied:  
[Trajet scolaire et sécurité des enfants | BPA \(bfu.ch\)](#)
- > Pédibus:  
[Pedibus Fribourg - Freiburg - Pedibus](#)
- > Vélobus:  
[Velobus - Pedibus](#)





# Questions

—

